

Informations destinées aux utilisateurs de l'échelle

1. Remarques générales

1.1. Introduction

Ces informations destinées aux utilisateurs décrivent l'utilisation en toute sécurité de l'échelle.

Avant toute utilisation et pour votre sécurité, lisez attentivement ces informations destinées à l'utilisateur et conservez-les pour les consulter ultérieurement

Lors de la remise de l'échelle à un tiers, les informations destinées à l'utilisateur doivent être transmises au nouveau propriétaire.

1.2. Avant d'utiliser l'échelle (extrait de l'EN 131-3)

- a Votre état de santé vous permet-il d'utiliser l'échelle ? Certains problèmes de santé, la prise de médicaments, l'abus d'alcool ou de drogues peuvent représenter un danger pour la sécurité lorsque vous utilisez l'échelle.
- b Si vous transportez des échelles sur une galerie de toit ou dans un camion, assurez-vous qu'elles sont fixées / placées de manière adéquate afin d'éviter tout dommage.
- c Contrôlez l'échelle après la livraison et avant la première utilisation afin de déterminer l'état et le fonctionnement de toutes les pièces.
- d Effectuez un contrôle visuel de l'échelle pour détecter des dommages éventuels et vous assurer qu'elle peut être utilisée sans risques et ce, au début de chaque journée de travail au cours de laquelle l'échelle sera utilisée.
- e Les utilisateurs professionnels doivent impérativement effectuer un contrôle régulier.
- f Assurez-vous que l'échelle est appropriée pour l'utilisation prévue.
- g N'utilisez pas une échelle endommagée.
- h Éliminez toutes les impuretés de l'échelle, par exemple, la peinture fraîche, les saletés, l'huile ou la neige.
- i Avant d'utiliser l'échelle dans un cadre professionnel, vous devez effectuer une évaluation des risques en respectant les directives en vigueur dans le pays d'utilisation.

1.3. Positionner et dresser l'échelle (extrait de l'EN 131-3)

- a L'échelle doit être installée sur la bonne position, sur le bon angle de position, par exemple, pour les échelles d'appui (angle d'inclinaison env. 1:4), les barreaux ou les marches à l'horizontale et les échelles doubles doivent être ouvertes complètement.
- b Vous devez verrouiller entièrement les dispositifs de blocage éventuellement installés sur l'échelle avant de l'utiliser.
- c L'échelle doit être dressée sur un sol plan, horizontal et stable.
- d Vous devez adosser une échelle d'appui contre une surface plane et solide et la sécuriser avant de l'utiliser, par exemple, au moyen de fixations ou en employant un dispositif adéquat permettant d'assurer la stabilité.
- e Vous ne devez jamais repositionner une échelle par le haut.
- f Lorsque vous positionnez une échelle, vous devez vous assurer que celle-ci ne risque pas d'entrer en collision avec des piétons, des véhicules ou des portes, par exemple. Si possible, verrouillez les portes (mais pas les issues de secours) et les fenêtres dans la zone de travail.
- g Déterminez tous les risques potentiels pouvant être provoqués par du matériel électrique comme, par exemple, les lignes aériennes à haute tension ou autre équipement accessible.
- h L'échelle doit reposer sur ses pieds et non sur ses barreaux ou sur ses marches.
- i Vous ne devez pas placer des échelles sur des surfaces glissantes (par exemple, des surfaces gelées, lisses ou solides mais manifestement sales) à moins que vous ne vous assuriez par des mesures supplémentaires que l'échelle ne peut pas glisser ou que les surfaces sont suffisamment propres.

1.4. Utilisation de l'échelle (extrait de l'EN 131-3)

- a Ne dépassez pas la charge maximale de chaque type d'échelle.
- b Ne dépassez pas le nombre maximal d'utilisateurs de l'échelle / du segment d'échelle.
- c Ne vous penchez pas trop loin ; les utilisateurs doivent se tenir au niveau de la taille entre les montants de l'échelle et avec les deux pieds sur la même marche / le même barreau.
- d Ne descendez pas d'une échelle d'appui à une grande hauteur sans sécurité supplémentaire comme, par exemple, des fixations ou un dispositif adéquat garantissant la stabilité.
- e N'utilisez pas d'échelle double pour accéder à un autre niveau.
- f N'utilisez pas les trois marches / barreaux supérieurs d'une échelle d'appui comme surface d'appui.
- g N'utilisez pas les deux marches / barreaux supérieurs d'une échelle double sans plate-forme et sans dispositif de retenue pour les mains / les genoux comme surface d'appui.
- h N'utilisez pas les quatre marches / barreaux supérieurs d'une échelle double équipée d'une échelle à coulisse comme support d'appui.
- i N'utilisez les échelles que pour des travaux faciles et de courte durée.
- j Utilisez des échelles non conductrices pour les travaux que vous devez effectuer sous tension électrique.
- k N'utilisez pas l'échelle à l'extérieur dans des conditions météorologiques défavorables comme un vent fort, par exemple.
- l Prenez des mesures de précaution pour que les enfants ne jouent pas sur l'échelle.
- m Si possible, verrouillez les portes (mais pas les issues de secours) et les fenêtres dans la zone de travail.
- n Montez et descendez en faisant face à l'échelle.
- o Tenez l'échelle fermement lorsque vous montez ou descendez.
- p N'utilisez pas l'échelle comme passerelle.
- q Portez des chaussures appropriées pour monter à l'échelle.
- r Evitez toute contrainte latérale excessive, par exemple lors du perçage dans la maçonnerie ou le béton.
- s Ne restez pas trop longtemps sur l'échelle sans faire de pauses régulières (la fatigue représente un risque).
- t Si vous souhaitez accéder à une hauteur supérieure, les échelles d'appui doivent dépasser leur point d'appui d'au moins 1 m.
- u Les objets que vous portez lorsque vous montez sur une échelle doivent être légers et faciles à manipuler. Pour transporter des objets, montez une main courante pour servir de protection anti-chute latérale.
- v Sur les échelles doubles, évitez les travaux qui impliquent une contrainte latérale comme, par exemple, percer des matériaux durs (maçonnerie ou béton, par exemple) sur le côté.
- w Lorsque vous travaillez sur une échelle, vous devez vous tenir d'une main ou, si cela n'est pas possible, vous devez prendre des mesures de sécurité supplémentaires.
- x N'utilisez pas les échelles doubles comme échelles d'appui.

1.5. Réparation, maintenance et stockage

Les réparations et les travaux de maintenance de l'échelle doivent être effectués par un personnel qualifié en respectant les instructions du fabricant. Les pièces de rechange peuvent être commandées auprès du fabricant. Vous devez stocker les échelles conformément aux instructions du fabricant, à l'abri des intempéries.

1.6. Nettoyage

Nettoyer le produit avec de l'eau mélangée à un produit de nettoyage usuel.



AVERTISSEMENT

Risque de glissade s'il y a de l'eau sur les marches !

Après le nettoyage, sécher soigneusement les marches et les dispositifs de retenue.

1.7. Élimination

Le produit est principalement en aluminium.

Éliminer les éléments du produit comme suit :

Aluminium :	recyclage
Acier :	recyclage
Matière plastique :	récupération énergétique (pieds d'échelle, embouts, sangles)

2. Contrôle de l'échelle

- La sécurité de fonctionnement du produit doit être régulièrement contrôlée par un expert. Le spécialiste reçoit son autorisation pour effectuer le contrôle de la part de l'exploitant ainsi qu'en participant aux séminaires prescrits par la loi nationale en vigueur.
- Les intervalles de contrôle doivent être adaptés aux conditions d'exploitation. La vérification doit avoir lieu au moins une fois par an.
- L'exécution du contrôle doit être documentée. Des feuilles de contrôle pour l'examen des produits sont disponibles sur le site Internet de ZARGES. Une fois le contrôle exécuté et si le résultat est positif, apposer la plaquette de contrôle de ZARGES (réf. 828384 ou 828385) sur le produit. Le mois et l'année du prochain contrôle doivent être parfaitement lisibles.

2.1. Critères de contrôle

Montants

Déformation
Endommagement (fissures par exemple)
Arêtes tranchantes, éclats, bavures
Usure
Traitement de protection (bois)

Protection anti-écartement

Intégralité/fixation
Fonctionnalité
Endommagement/corrosion

Éléments de revêtement

Endommagement/corrosion
Intégralité/fixation
Fonctionnalité
Usure
Lubrification (pièces mécaniques)

Accessoires (par exemple rallonge de montant, élargissement du pied, support mural)

Intégralité/fixation

Barreaux/marches/plateforme

Déformation
Endommagement (fissures par exemple)
Arêtes tranchantes, éclats, bavures
Liaison au montant (sertissage, raccords vissés, rivets, soudures)
Usure (par exemple surface d'appui, support plateforme)

Pieds d'échelle/roulettes

Intégralité/fixation
Usure/corrosion
Fonctionnalité

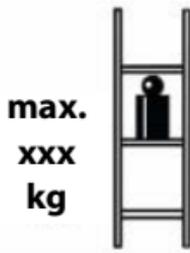
Marquage d'identification

Instructions d'emploi (pictogramme)



www.zarges.de
(+49) 0881/687-0
BGI 694

1.1.



1.4. a)



1.3 a)



1.3. c)



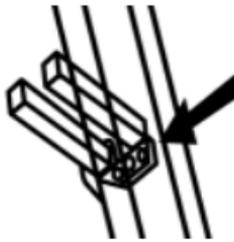
1.4. b)



1.4. b)



1.4. p)



1.3. b)



1.4. d)



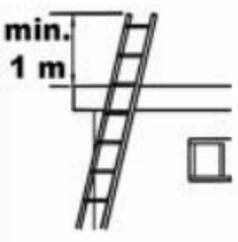
1.4. c) + r)



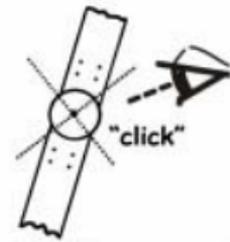
1.4. u)



1.4. u)



1.4. t)



1.3. b)



1.3. b)



1.3. c)



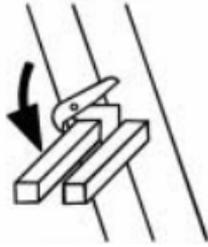
1.4. b)



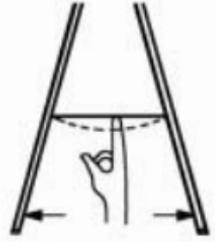
1.2. c) + d) + g)



1.3. b)



1.3. b)



1.3. a)



1.3. a)



1.3. d)



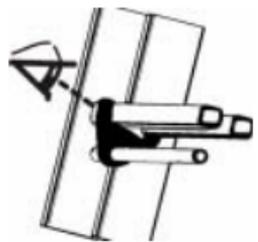
1.4. n)



1.3. a)



1.3. i)



1.3. b)



1.4. n)



1.4. x)



1.3. c)



1.4. e)



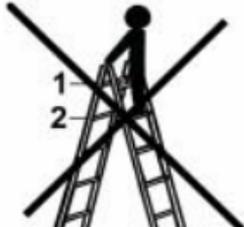
1.4. u)



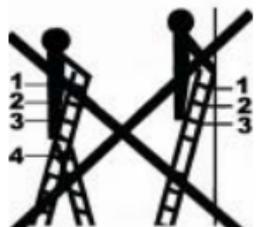
1.4. p)



1.4. f)



1.4. g)



1.4. f) + h)